

BÂTIMENT

ISOLATION PROJÉTÉE

Promat propose des matériaux dédiés à la protection passive contre le feu. Fibreux, ils s'appliquent sur des planchers et structures béton, des planchers à poutrelles et



hourdis béton, des dalles bétons à bacs acier collaborant ou encore des planchers bois et structures acier pour autant qu'ils ne soient pas exposés aux intempéries. Leur mise en œuvre s'effectue par projection sèche, avec humidification en sortie de pistolet, pour prise avec le liant, à l'aide d'un matériel spécifique, directement sur les surfaces à isoler ou à protéger du feu.

Promat. Tél. 01 72 54 90 14.

www.promat.fr